



CHAPITRE I : LA CINQUIÈME RÉPUBLIQUE

I. LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

a) Les institutions de la 5^e république

De Gaulle revient au pouvoir en 1958 et doit d'abord régler la crise Algérienne. Selon lui, la faiblesse et l'instabilité de la IV république venait de ses institutions et du trop grand pouvoir donné à l'Assemblée nationale.

Il va faire adopter de nouvelles institutions qui donnent un rôle majeur au président de la République.

La constitution est élaborée par le gouvernement et elle est ratifiée par un référendum qui est d'avantage un vote de confiance envers De Gaulle qu'acquiescement envers la nouvelle constitution. (Oui à 80 %).

Son objectif est d'affaiblir le pouvoir législatif et renforcer l'exécutif. Il s'agit d'un compromis entre un régime parlementaire et un régime présidentiel.

L'Assemblée nationale ne siège plus en permanence, elle n'est plus maîtresse de son ordre du jour. Elle perd le droit d'interpeller le gouvernement. Elle ne peut renverser le gouvernement que par une motion de censure à la majorité absolue.

Le conseil constitutionnel veille à la conformité des textes votés par le parlement et il limite le pouvoir législatif.

Le président de la République est élu pour sept ans par suffrage universel indirect. Il nomme le premier ministre. Il doit être du même parti que le parti majoritaire à l'assemblée nationale.

Il préside le conseil des ministres : le mercredi matin à 10 h.

Il dispose de pouvoir important en cas de situation grave pendant six mois.

Il est chef des armées. Il peut dissoudre l'assemblée et passer au dessus du pouvoir législatif directement au pays par referendum.

En décembre 1958, De Gaulle est élu président.

2) La légitimité du gaulliste

La constitution de 1958 peut donner lieu à plusieurs interprétations. De Gaulle développe au maximum le pouvoir présidentiel. Il n'est pas l'arbitre au dessus des partis, mais celui qui dirige, les ministres ne sont que ses exécutants. Les domaines comme la défense, la diplomatie et les affaires africaines sont des domaines réservés du Président.

Les conférences de Presse, les bains de foule et l'usage du référendum personnalisent le pouvoir présidentiel.

Ce régime fonctionne de par l'autorité « naturelle » de De Gaulle.

L'attentat du 22 août 1962 qui faillit lui coûter la vie pose le problème de sa succession.

Son successeur n'aurait pas la légitimité suffisante pour s'opposer à l'assemblée nationale élue au suffrage universelle.

De Gaulle décide du principe de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel direct et le fait adopter par referendum le 28 octobre 1962.

Doc. 3 p.902 (62 % oui)



3) Les transformations des forces politiques

Les élections de novembre 1958 donnent une majorité écrasante aux gaullistes de l'URN (union pour la nouvelle république), ils obtiennent la majorité absolue. Les partis au pouvoir sous la 4^e république connaissent une écrasante défaite : François Mitterrand, Edgard Faure, Mendès-France.

Le président choisit ses ministres.

Michel DEBRAY sera 1^{er} ministre et en avril 1962, George Pompidou et Pierre MESSMER ont suivi De Gaulle.

Une majorité de députés parvient à faire tomber le gouvernement de Pompidou sur la révision constitutionnelle (doc. 3 p.309)

Le président passe outre en faisant adopter la révision de la constitution par referendum et il dissout l'assemblée.

Les élections de novembre 1962 consacrent la défaite du « cartel des non » (opposé à la révision). Ces élections font apparaître une forte majorité de gouvernement avec l'UNR, petit groupe de libéraux de droite et les républicains indépendants de Valéry GISCARD D'ESTAING.

II. Les années DE GAULLE

1) La politique de la grandeur.

Pour De Gaulle, la France a un destin de grande puissance indépendante de l'alliance américaine. Mais il faut d'abord régler le problème algérien avant d'affirmer la grandeur nationale.

Il laisse d'abord croire aux pieds noirs et à l'armée qu'il soutenait l'Algérie française. Mais De Gaulle évolue vers l'idée d'autodétermination c'est-à-dire de laisse aux algériens le choix de leur destin et sortir la France de leur impasse. Malgré les mouvements insurrectionnels de 1960 à Alger et les attentats de l'OAS (organisation de l'armée secrète), ils mènent à bien l'indépendance de l'Algérie qui est reconnu par les accords d'Evian et ratifié par referendum.

La décolonisation de l'Afrique noire se fait relativement pacifiquement entre 1958-1960 car De Gaulle veut en faire une zone d'influence privilégiée. De Gaulle est hostile à la construction européenne.

Président, il reste opposé à une intégration politique car elle limite la souveraineté des Etats.

Mais le traité de Rome étant signé, il développe le marché commun en coopération avec la RFA qui est économiquement plaisante mais ne peut rivaliser sur le terrain politique et militaire.

Il s'oppose par deux fois à l'entrée de la GB dans la CEE. De Gaulle dote la France de l'arme atomique (1960) et refuse de confier sa défense à l'armée américaine : il quitte l'OTAN.

2) Les limites du renouvellement politique.

Le Gaullisme se veut une nouvelle manière de faire de la politique en s'appuyant sur tous les milieux. L'UNR est un parti de cadres qui recrute essentiellement à droite et les autres partis comprennent qu'ils doivent se moderniser et évoluer avec les institutions. Les élections présidentielles de 1965 se déroulent au suffrage universel direct. Les candidats ont également recours au sondage d'opinion et à la télévision.



Candidat : De Gaulle, Jean LECANNET (centre droite), François Mitterrand (gauche) qui est parvenu à unir la gauche non communiste dans une grande fédération.

Au premier tour, De Gaulle se retrouve en ballottage (44,6 %) mais finalement il remporte les élections avec 54,5 % des voix. Les élections législatives de 1967 confirment le recul d'influence du parti de la majorité.

3) Crise de mai 1968 et départ de De Gaulle.

Ni la prospérité économique, ni l'idée gaullienne de participation des travailleurs de l'entreprises n'empêche les tensions sociales.

L'agitation étudiante se transforme en mai 1968 en émeute.

Elle agit comme un détonateur d'une crise sociale avec des grèves qui paralysent le pays.

La gauche y voit une occasion de renverser le pouvoir : le gouvernement de Pompidou négocie avec les syndicats et fait accepter au patronat les accords de GRENELLE qui comprennent :

Des mesures salariales : le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti ou de croissance)

Le SMIG augmente de 35 %

Les salaires réels augmentent de 10 % en 2 étapes.

Le montant du ticket modérateur de la SECU est baissé (par de dépense restant à la charge de l'assuré)

Les journées de guerres sont payées à 50 %

Le minimum vieillesse augmente.